

## 学術雑誌 *Croisements* への寄稿募集

このたび日本・韓国・中国・台湾の東アジアを中心に、フランス語による人文科学の学術雑誌 *Croisements* が創刊されることになりました。これは在韓フランス大使館文化部の発案で、上記4国のフランス大使館の協力のもとに、ソウルの出版社から刊行されるものです。在韓フランス大使館からの要請を受け、2009年11月、韓国、台湾、日本のフランス語フランス文学会およびフランス語教育学会の代表がソウルに集まり（中国の代表は欠席）、4国の学会代表が編集の任に当たることになりました。

毎号テーマを設けて論文を募ることになり、創刊号（2010年11月刊行予定）のテーマは *Universalisme et Multiculturalisme* ですが、テーマ外の論文も受け付けます。以下の募集要項にしたがい、ご寄稿くださいますようお願いいたします。締め切りは5月31日、論文送付先は在日フランス大使館文化部のマクシム・ピエール氏 [maxime.pierre@diplomatie.gouv.fr](mailto:maxime.pierre@diplomatie.gouv.fr) 宛てです。

お問い合わせは、編集委員の吉川一義（日本フランス語フランス文学会）または三浦信孝（日本フランス語教育学会）までお寄せください。

2010年1月20日

日本フランス語フランス文学会

吉川一義 ([k-yoshikawa@jcom.home.ne.jp](mailto:k-yoshikawa@jcom.home.ne.jp))

日本フランス語教育学会

三浦信孝 ([yin01627@nifty.com](mailto:yin01627@nifty.com))

*CROISEMENTS*

REVUE ANNUELLE FRANCOPHONE DES SCIENCES HUMAINES EN ASIE DE L'EST

*Sous l'égide des sociétés savantes de langue et littérature françaises du Japon, de la Corée, de la Chine et de Taiwan.*

**Appel à contribution**

**Premier numéro (à paraître en novembre 2010) : « Universalisme et Multiculturalisme »**

**Argumentaire :**

Il y a deux exigences à concilier pour vivre ensemble dans nos sociétés modernes : l'universalité du droit et le droit à la différence. L'universalisme et le multiculturalisme sont deux modalités d'articulation de ces deux exigences contradictoires. Si le premier part de la conviction de l'universalité de l'humanité, le second tient compte de la coexistence de plusieurs cultures dans un même pays. Si le premier privilégie la communauté des citoyens libres et égaux en droit (D.Schnapper), le second revendique la reconnaissance de la différence (Ch.Taylor) et la citoyenneté muticulturelle (W.Kimlica).

Pour schématiser l'opposition, disons que l'universalisme est français alors que le multiculturalisme est anglo-saxon ou américain. L'universalisme français a trois sources : le catholicisme (qui signifie étymologiquement l'universalité), la philosophie des Lumières (dont la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen est une parfaite illustration) et la langue française (dont Rivarol a défendu l'universalité).

L'universalisme français a évolué au cours des siècles avant de trouver son expression moderne dans l'universalisme républicain. Cependant, l'universalité des droits de l'homme a été remise en cause d'abord par le marxisme (pour la domination bourgeoise), ensuite par le féminisme (pour la domination masculine), par le multiculturalisme (pour la domination des Blancs) et par le postcolonialisme (pour la

domination de l'Occident). Le multiculturalisme est donc une des expressions majeures de la critique de la modernité prétendument universaliste mais marquée par l'ethnocentrisme européen. Il est né dès les années 1970 au Canada, en Australie et aux Etats-Unis. Ce sont trois nations multi-ethniques construites, loin de la Vieille Europe, avec les apports, au dosage variable, des indigènes, des colons blancs, des esclaves noirs et des immigrants venant des quatre coins du monde.

Creuset des peuples hier et grand pays d'immigration aujourd'hui, la France aussi est une société multiculturelle et multi-ethnique. Mais elle n'a jamais opté, comme politique d'intégration, pour le multiculturalisme, puisqu'il risquerait fort de diviser la Nation civique unie en plusieurs communautés ethniques. Malgré le rejet du « communautarisme », on assiste néanmoins en France, au niveau des réflexions normatives comme au niveau des mesures politiques, à de sérieuses tentatives de réconciliation entre l'universalisme républicain et la diversité culturelle. Le débat sur les discriminations positives en est un exemple. La valorisation de la pensée créole sur le métissage culturel et l'identité multiple en est un autre. La pensée créole du « divers » (E. Glissant) se démarque toutefois du multiculturalisme sans créolisation, réduit à une simple juxtaposition des groupes ethniques à identité-racine.

Il n'y a, dans le monde d'aujourd'hui, aucune nation ethniquement pure et culturellement homogène. Aucun pays qui n'ait en son sein des minorités plus ou moins mal intégrées. Il serait intéressant de voir si le multiculturalisme sert d'outil heuristique dans l'analyse de la formation historique des sociétés de l'Asie de l'Est et de leur transformation à l'ère de mondialisation. Une perspective comparative s'impose pour croiser nos regards.

### **Propositions :**

Les propositions de contribution en langue française (30 000 signes, police Times new roman, taille 12, interligne 1,5) accompagnées d'un résumé de 250 mots en français et en anglais, des coordonnées, titres et qualités des auteurs et de leur adresse électronique, seront reçues jusqu'au **31 mai 2010** par les coordinateurs régionaux suivants :

Pour le Japon : [maxime.pierre@diplomatie.gouv.fr](mailto:maxime.pierre@diplomatie.gouv.fr)

Pour la Corée : [frederique.penilla@diplomatie.gouv.fr](mailto:frederique.penilla@diplomatie.gouv.fr)

Pour la Chine : [mylene.hardy@diplomatie.gouv.fr](mailto:mylene.hardy@diplomatie.gouv.fr)

Pour Taiwan : [thierry.coste@diplomatie.gouv.fr](mailto:thierry.coste@diplomatie.gouv.fr)

Les correspondants scientifiques des différentes zones géographiques feront connaître leur avis sur les propositions qui leur auront été soumises le 30 juin 2010. Le comité régional notifiera de la sélection des articles le 15 août 2010.